Canadian Journal of Community Mental Health Downloaded from www.cjcmh.com by 18.227.111.58 on 05/19/24

Regard maternel sur la transmission intergénérationnelle de la violence physique envers les enfants

Marie-Ève Clément
Université du Québec en Outaouais Campus St-Jérôme

Maxine Boudreau
Université du Québec à Montréal

Claire Chamberland
Université de Montréal

RÉSUMÉ

À ce jour, les recherches ont permis de documenter plusieurs facteurs associés à la violence physique envers les enfants, la transmission intergénérationnelle étant l'un des facteurs le plus souvent étudié. Or, peu d'études ont documenté ce phénomène dans la population générale. L'objectif de la présente étude est d'évaluer les facteurs associés au recours à la violence physique auprès d'un échantillon représentatif d'enfants vivant au moins la moitié du temps avec une figure maternelle. Afin de remédier à certaines lacunes des recherches précédentes, cette étude porte sur les facteurs de risque individuels, familiaux et sociaux dans la reproduction des conduites de violence physique telles que rapportées par les mères ayant elles-mêmes subi de la violence sévère dans l'enfance. Les résultats de la régression linéaire multiple montrent que le jeune âge de l'enfant, les attitudes maternelles favorables à la violence, le stress parental, la légitimité perçue de

Marie-Ève Clément, PhD, Chaire de recherche du Canada sur la violence faite aux enfants, Groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants (GRAVE), Département de psychoéducation et de psychologie, Université du Québec en Outaouais Campus St-Jérôme ; Maxine Boudreau, PhD(c), Département de psychologie, Université du Québec à Montréal ; Claire Chamberland, PhD, Groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants, École de service social, Université de Montréal.

La correspondance concernant cet article devrait être acheminée à Marie-Ève Clément, Département de psychoéducation et de psychologie, Université du Québec en Outaouais Campus St-Jérôme, 5 rue St-Joseph, bureau J2234, St-Jérôme (Québec) J7Z 0B7. Courriel : marie-eve.clement@uqo.ca

la violence subie dans l'enfance et la violence conjugale permettent d'expliquer une proportion importante de la variance de la présence de violence physique envers l'enfant. Ces résultats sont discutés en termes de pistes d'intervention.

Mots clés : violence familiale, transmission intergénérationnelle, violence physique

Canadian Journal of Community Mental Health Downloaded from www.cjcmh.com by 18.227.111.58 on 05/19/24

La violence est considérée comme l'un des principaux problèmes de santé publique du monde (Organisation mondiale de la santé, 2002). Lorsqu'elle survient dans la famille, elle se définit comme tout acte de commission ou d'omission de nature physique, sexuelle ou émotionnelle qui affecte l'intégrité de la personne (Barnett, Miller-Perrin et Perrin, 2005). Les actes de commission font référence à des actions directes, alors que les actes d'omission sont plutôt caractérisés par l'absence de réponse aux besoins de la victime (Clément et Dufour, 2009).

La violence physique mineure fait référence à toutes conduites parentales socialement et légalement acceptées et utilisées en vue d'infliger à l'enfant une certaine douleur, mais non une blessure, afin de corriger ou de contrôler un comportement non désirable (Straus, Hamby, Finkelhor, Moore et Runyan, 1998). Cela inclut toutes formes de punitions corporelles telles que donner une tape à main nue sur les fesses, un bras ou une jambe d'un enfant ou pincer l'enfant pour le punir. La violence physique sévère, quant à elle, se définit comme tout acte violent commis par un parent qui, en fonction de notre jugement, dépasse le niveau de sévérité permis par la loi et présente pour l'enfant un risque élevé de blessure (Clément, Chamberland, Côté, Dubeau et Beauvais, 2005). Cette violence peut se manifester de diverses façons telles que frapper l'enfant avec un objet dur, lancer ou jeter l'enfant par terre, ou lui donner un coup de poing ou un coup de pied. L'utilisation de la violence physique sévère ne se définit pas uniquement en fonction de la présence de marques corporelles, mais elle peut également inclure le risque potentiel pour l'enfant de subir des blessures physiques et psychologiques (Barnett *et al.*, 2005).

Les enfants sont particulièrement vulnérables à la violence dans la famille puisqu'ils sont soumis à l'autorité parentale. Même si la presque totalité des mères rapportent l'utilisation de méthodes disciplinaires non violentes, il reste que 43 % des enfants ont vécu, en 2004, au moins un épisode de violence physique mineure et que 6 % ont fait l'objet de violence physique sévère selon la dernière enquête provinciale réalisée par l'Institut de la statistique du Québec (Clément *et al.*, 2005). De plus, malgré les connaissances acquises à ce jour, la violence à l'endroit des enfants demeure sous-estimée au sein de la communauté et des professionnels et professionnelles (Newton et Vandeven, 2010).

Facteurs associés au recours à la violence physique

De nombreuses études ont documenté les facteurs de risque de la violence physique, les facteurs associés aux formes mineures et sévères étant, à ce jour, relativement similaires (Black, Heyman et Smith-Slep, 2001 ; Stith *et al.*, 2009). Au plan des caractéristiques de l'enfant, on sait par exemple que les enfants d'âge préscolaire en subissent davantage que ceux d'âge scolaire. Il semble également que les garçons soient plus susceptibles de subir ce type de violence que les filles puisqu'ils sont perçus comme étant plus agressifs ou difficiles à éduquer (Clément *et al.*, 2005 ; Giles-Sims, Straus et Sugarman, 1995 ; Straus et Stewart, 1999).

Canadian Journal of Community Mental Health Downloaded from www.cjcmh.com by 18.227.111.58 on 05/19/24

Certaines caractéristiques parentales sont aussi associées à l'utilisation de méthodes disciplinaires violentes dont les attitudes à l'égard de la violence physique dans l'éducation des enfants et les expériences de violence dans l'enfance. En effet, les parents qui se disent favorables à la punition corporelle ou qui attribuent et légitiment son recours en invoquant le manque de contrôle interne de l'enfant sont plus susceptibles d'avoir recours à punition corporelle (Clément et Bouchard, 2003 ; Crouch et Behl, 2001 ; Rodriguez et Sutherland, 1999). Également, le fait d'avoir vécu eux-mêmes de la violence dans leur enfance augmente les risques d'utilisation ultérieure de la violence physique comme méthode disciplinaire (Clément et Bouchard, 2003 ; Dixon, Browne et Hamilton-Giachritsis, 2005 ; Rodriguez et Price, 2004).

Des facteurs familiaux et sociaux contribuent aussi au recours plus fréquent à la violence physique, tels que le nombre d'enfants vivant sous un même toit et la présence de violence conjugale au sein de la famille (Barnett *et al.*, 2005 ; Hartley, 2002 ; Sith *et al.*, 2009). Enfin, certaines études établissent un lien entre le statut socio-économique comme la pauvreté ou un faible réseau de soutien social et les risques d'utilisation de la violence physique (Clément et Bouchard, 2003 ; Giles-Sims *et al.*, 1995 ; Straus et Stewart, 1999).

La transmission intergénérationnelle de la violence

La fréquence de la reproduction du cycle de la violence parentale est estimé à environ un tiers (Dixon *et al.*, 2005 ; Duhamel et Fortin, 2004 ; Egeland, Bosquet et Chung, 2002 ; Kaufman et Zigler, 1987 ; Rodriguez et Sutherland, 1999) ; c'est donc dire que deux parents sur trois victimes de violence dans l'enfance ne reproduiront pas les comportements envers leurs enfants. Ce constat soulève des questionnements importants quant au processus en cause dans la transmission intergénérationnelle de la violence physique à l'endroit des enfants. En effet, on peut se demander ce qui amène certains parents à reproduire les conduites parentales vécues dans l'enfance alors que la plupart ne le font pas. Les parents ne sont pas destinés à reproduire ces comportements mais certains facteurs favorisent leur transmission. Dans la documentation scientifique, ces facteurs concernent soit la nature et l'intensité des expériences elles-mêmes vécues dans l'enfance (facteurs historiques), soit la situation de vie actuelle des parents (facteurs contemporains).

Facteurs historiques. Certaines recherches ont établi des liens entre la sévérité et la fréquence de la violence subie dans l'enfance et les risques de transmission intergénérationnelle (Hemenway, Solnick et Carter, 1994 ; Murphy-Cowen et Stringer, 1999). D'autres études ont aussi montré que la fréquence des conduites violentes vécues en jeunesse est associée avec une plus grande acceptabilité du recours à la violence comme méthode disciplinaire à l'âge adulte (Gagné, Tourigny, Joly et Pouliot-Lapointe, 2007 ; Kelder, McNamara, Carlson et Lynn, 1991). Selon certains chercheurs, la forme de violence vécue pourrait jouer un rôle dans le cycle de violence. À titre d'exemples, les études de Haapasalo et Aaltonen (1999) et de Buntain-Ricklefs, Kemper, Bell et Babonis (1994) établissent toutes deux un lien entre le fait de vivre une forme spécifique de violence (physique ou psychologique) et le recours ou l'acceptabilité de cette même forme de violence envers un enfant à l'âge adulte. Pour Caliso et Milner (1992), c'est davantage la violence physique vécue dans l'enfance, plutôt que l'agression verbale, qui serait associée au risque de violence physique ultérieur. Par ailleurs, d'autres études n'ont pas permis de confirmer l'existence d'un lien entre une forme spécifique de violence vécue et l'approbation ou le recours ultérieur à de cette même forme de violence (Clément et Bouchard, 2003 ; Kelder *et al.*, 1991 ; Merrill, Herving et Milner, 1996).

Canadian Journal of Community Mental Health Downloaded from www.cjcmh.com by 18.227.111.58 on 05/19/24

Facteurs contemporains. De nombreuses études ont montré l'importance des facteurs d'ordre cognitif dans la transmission intergénérationnelle de la violence parentale. D'abord, il semble que plus les parents violentés dans l'enfance s'identifient comme victimes, moins ils risquent de reproduire ces comportements envers leurs propres enfants (Bower et Knutson, 1996 ; Egeland *et al.*, 2002 ; Hemenway *et al.*, 1994). Les parents qui reproduisent le cycle, ou qui sont à risque de le faire, ont une représentation inconsistante et souvent idéalisée de leur enfance (Narang et Contreras, 2000). Dans le même ordre d'idées, la perception de la violence subie dans l'enfance comme étant méritée et légitime semble influencer les attitudes parentales ultérieures à l'égard de son utilisation. Plus les personnes victimes de violence infantile croient qu'elles méritaient le traitement reçu, plus elles auront tendance à penser à l'âge adulte qu'il s'agit de méthodes disciplinaires efficaces (Rodriguez et Price, 2004). Le rejet des attitudes favorables à la violence parentale semble aussi caractériser les parents qui ne reproduisent pas la violence. Trickett et Susman (1989) rapportent que les mères qui ne reproduisent pas le cycle de violence sont plus nombreuses à percevoir leur façon d'éduquer leur enfant comme étant différente de la façon dont elles ont elles-mêmes été éduquées et à ne pas avoir recours à leurs propres parents dans l'éducation des enfants.

La qualité de la relation conjugale semble avoir un effet atténuant sur la continuité des conduites parentales violentes. En effet, il semble qu'une femme impliquée dans une relation conjugale stable et satisfaisante présente moins de risques de reproduire des comportements parentaux à caractère violent (Caliso et Milner, 1992 ; Egeland *et al.*, 2002). De plus, certaines études ont souligné la présence d'une association entre la violence conjugale chez des parents victimes de violence dans l'enfance et le recours actuel à la violence dans l'éducation des enfants (Dixon, Browne et Hamilton-Giachritsis, 2009 ; Merrill *et al.*, 1996).

En ce qui concerne le soutien social, des chercheurs ont observé que la qualité des relations interpersonnelles diminue les risques d'abus physique envers un enfant chez les personnes victimes de violence dans leur enfance (Caliso et Milner, 1992). L'affiliation religieuse ou l'implication dans une organisation sociale ont parfois été identifiées comme facteur de protection de l'abus envers un enfant chez les parents victimes dans l'enfance (Kaufman et Zigler, 1989). Enfin, la pauvreté constitue un autre facteur susceptible d'augmenter les risques de transmission, les parents pauvres étant plus nombreux à reproduire les conduites violentes qu'ils ont connues dans l'enfance (Dixon *et al.*, 2009 ; Egeland *et al.*, 2002).

Bien que de nombreuses études aient documenté les facteurs associés au cycle intergénérationnel de la violence, la plupart ont été réalisé à partir d'échantillons cliniques composés de parents recevant des services. Qui plus est, aucune étude québécoise n'a permis à ce jour de documenter les facteurs associés au cycle de violence parentale à partir d'un échantillon représentatif de familles issues de la population générale.

Objectif et hypothèses de l'étude

Les données présentées dans cet article sont tirées d'une enquête de population réalisée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) en 2004 sur la violence familiale dans la vie des enfants du Québec (Clément *et al.*, 2005). Cette enquête nationale visait à mesurer la prévalence annuelle du recours à des conduites de violence envers les enfants ainsi que les liens entre ces conduites et certaines variables individuelles, familiales et sociales. La présente étude a pour objectif d'examiner les données sous l'angle de la transmission

Canadian Journal of Community Mental Health Downloaded from www.cjcmh.com by 18.227.111.58 on 05/19/24

intergénérationnelle de la violence physique. Plus particulièrement, à la lumière de la recension des études antérieures, il est attendu que les mères qui se déclarent victimes de violence physique dans l'enfance soient plus susceptibles de déclarer de la violence physique à l'endroit de leurs enfants si elles ont des opinions favorables à la violence, considèrent que la violence dont elles ont été victimes était méritée et déclarent vivre actuellement de la violence conjugale, peu de soutien social et une situation financière précaire. À ces facteurs s'ajoutent six autres facteurs de risque connus chez l'enfant qui pourraient expliquer en partie la présence de violence envers celui-ci : (a) être un garçon, (b) être de jeune âge, (c) avoir un tempérament qui est perçu difficile, (d) avoir une mère peu scolarisée, (e) avoir une mère sans emploi et (f) vivre dans un ménage où habitent de nombreuses personnes. En bref, le modèle de régression permettra de rendre compte de la contribution unique de chacune de ces variables dans la prédiction de la violence envers l'enfant chez des mères qui se déclarent elles-mêmes victimes dans leur enfance tout en contrôlant pour l'effet des autres variables.

MÉTHODOLOGIE

Description de l'enquête

L'enquête sur la violence familiale réalisée en 2004, la seconde du genre au Québec, a été réalisée en mode téléphonique par une firme de sondage. La base de sondage était formée de numéros de téléphone générés aléatoirement (GANT) et échantillonnés en trois strates régionales : région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal, autres RMR du Québec et le reste du Québec. Au total, 3 148 familles répondant aux critères de sélection (ménage comprenant au moins un enfant mineur qui cohabite au moins 50 % du temps avec une femme) ont complété l'entrevue téléphonique d'une durée moyenne de 15 minutes (Clément *et al.,* 2005). À l'intérieur de chacun des ménages, un seul enfant était sélectionné au hasard de manière à ce que les questions soient posées en fonction de celui-ci.

À noter que pour des besoins de comparaisons temporelles, cette seconde enquête a eu recours à une méthodologie similaire à la première édition de l'enquête réalisée en 1999. À ce moment, les mères avaient été choisies comme répondantes parce que certaines études montraient qu'elles rapportaient davantage de violence envers l'enfant que les hommes pour une même situation familiale et que si on laissait le choix au ménage, elles étaient habituellement désignées d'office pour répondre aux questions relatives à l'éducation des enfants (Bouchard, Tessier, Fraser et Laganière, 1996 ; Lawrence, Heyman et O'Leary, 1995).

Description de l'échantillon

Pour les besoins de la présente étude, seul l'échantillon composé de 456 mères qui ont déclaré avoir subi de la violence physique sévère dans l'enfance (« Avez-vous été frappée plus durement qu'une fessée par vos parents lorsque vous étiez enfants ? ») a été retenu. À noter également que seules les familles biparentales et recomposées ont été retenues afin d'inclure la violence conjugale comme risque potentiel explicatif du cycle de la violence. Le tableau 1 présente les caractéristiques de l'échantillon retenu en lien avec les diverses variables documentées dans l'enquête.

Canadian Journal of Community Mental Health Downloaded from www.cjcmh.com by 18.227.111.58 on 05/19/24

Tableau 1

Caractéristiques de l'échantillon et corrélations avec la présence de violence physique envers l'enfant (*n* = 456)

	n	%	*M*	*ÉT*	*r*
Âge de l'enfant (0–17 ans)			8,82	5,20	-0,183 **
Sexe de l'enfant					0,015
1- Fille	218	47,8			
2- Garçon	238	52,2			
Niveau de scolarité			2,91	0,84	-0,028
1- Primaire ou moins	11	2,4			
2- Secondaire	146	32,4			
3- Collégial	166	36,9			
4- Universitaire	127	28,2			
Attitudes parentales[a]			2,90	0,57	0,337 **
Légitimité perçue de la violence subie			1,73	0,73	0,186 **
1- Non, jamais méritée	183	40,8			
2- Oui, parfois méritée	215	47,9			
3- Oui, souvent méritée	38	8,5			
4- Oui, très souvent méritée	13	2,9			
Stress parental lié au tempérament de l'enfant[b]			2,05	0,67	0,268 **
Statut d'emploi					0,046
1- Emploi rémunéré	322	70,6			
2- Sans emploi	134	29,4			
Nombre de personnes vivant sous le même toit			4,06	1,02	0,074
Perception de la situation financière					0,128 *
1- À l'aise/revenus suffisants	411	91,1			
2- Pauvre/très pauvre	40	8,9			
Présence de violence conjugale					0,192 **
1- Absence	316	69,7			
2- Présence	140	30,7			
Soutien social (score élevé = moins de soutien)			1,40	0,53	-0,160 **

*$p \leq 0{,}01$, **$p \leq 0{,}001$.

[a] L'échelle varie de 1 (*peu favorable*) à 4 (*très favorable*).

[b] L'échelle varie de 1(*faible niveau de stress*) à 4 (*niveau élevée de stress*).

Canadian Journal of Community Mental Health Downloaded from www.cjcmh.com by 18.227.111.58 on 05/19/24

Dans les ménages ciblés pour l'étude, l'âge moyen des enfants se situe à 8,82 ans et 47,8 % des enfants sont de sexe féminin. Au plan économique, 70,6 % des mères de l'échantillon déclarent occuper un emploi rémunéré. Presque la totalité des mères (91,1 %) se considèrent soit à l'aise financièrement soit ayant des revenus suffisants, alors que près d'une mère sur 10 (8,9 %) se considère pauvre ou très pauvre. Une mère sur trois déclare la présence violence conjugale (physique ou psychologique). Enfin, les mères ayant vécues de la violence dans l'enfance considèrent en majorité que cette violence était légitime (parfois, souvent ou très souvent) à 59,2 %, comparativement à 40,8 % qui la considéraient jamais méritée.

Description des variables

Le questionnaire d'enquête comptait 70 questions abordant différents thèmes, dont les attitudes parentales, les conduites de violence envers l'enfant, le stress parental, la violence vécue dans l'enfance des parents, la violence conjugale et le soutien social.

Variable dépendante. Dans la présente étude, la variable dépendante est identifiée à l'aide d'un score continu de fréquence du recours à la violence physique mineure et sévère envers l'enfant au cours de l'année. Elle a été évaluée dans l'enquête par le biais de l'instrument Parent-Child Conflict Tactics Scales (Straus *et al.*, 1998), le questionnaire le plus utilisé dans le domaine de la violence familiale. La version finale de l'instrument regroupe 21 items répartis dans différentes catégories de la violence familiale (Clément *et al.*, 2005). Dans le cadre de l'étude, seulement les items relatifs à la violence physique ont été considérés (ex. : donner une tape à l'enfant sur la main, le bras ou la jambe, pincer l'enfant pour le punir, taper les fesses de l'enfant à mains nues, donner un coup de poing ou un coup de pied à l'enfant). Pour chacune des questions, la mère répondante devait indiquer la fréquence d'utilisation du comportement par un adulte du ménage (ce pouvait être elle, son conjoint ou tout autre adulte vivant dans le ménage), l'échelle variant de 1 (*jamais arrivé*) à 4 (*arrivé 6 fois ou plus*).

Variables indépendantes. Plusieurs variables de nature individuelle, familiale et sociale ont été considérées. Au plan individuel, on retrouve les attitudes parentales face à la violence et une mesure de justification de la violence (attribution du blâme à l'enfant). Une échelle moyenne a été créée à partir des huit items du questionnaire qui évaluent les attitudes parentales à l'égard de la violence, dont cinq sur les attitudes à l'égard de la violence et trois sur la justification de la violence envers l'enfant (Clément *et al.*, 2005). L'analyse de la cohérence interne de cette échelle d'attitude s'est avérée très satisfaisante ($\alpha = 0,81$).

Le concept de la légitimité de la violence subie a été évalué par le biais d'une question posée aux mères qui ont déclaré de la violence physique sévère dans l'enfance (« Considérez-vous que cette punition [frappée plus durement qu'une fessée] était méritée? »). Le score continu a été utilisé à l'aide des réponses des répondantes allant de 1 (*Non, elle n'était jamais méritée*) à 4 (*Elle était très souvent mérité*).

Le stress parental engendré par le tempérament de l'enfant a été mesuré par le biais de cinq items adaptés de la sous-échelle « Enfant difficile » de l'Indice de stress parental (Lacharité, Éthier et Couture, 1999) (ex. : « L'enfant semble pleurer ou pleurnicher plus souvent que la plupart des enfants », « L'enfant exige plus de vous que la plupart des enfants le font »). L'analyse de la cohérence interne de cette échelle s'est également avérée satisfaisante ($\alpha = 0,74$).

Canadian Journal of Community Mental Health Downloaded from www.cjcmh.com by 18.227.111.58 on 05/19/24

La présente étude tient également compte du soutien social perçu par la mère. Il est évalué par le biais de six items (ex. : « Je n'ai personne avec qui je me sens à l'aise pour parler de mes problèmes »). Ces items ont été mesurés grâce à une échelle de Likert allant de 1 (*fortement d'accord*) à 4 (*fortement en désaccord*). Le score moyen final présente une bonne cohérence interne ($\alpha = 0,77$).

La présence de violence conjugale (physique et psychologique) est aussi considérée. Quatre questions ont ainsi permis d'établir son occurrence évaluée par la présence d'au moins un comportement de violence subie ou commise par les mères au cours de l'année (ex. : « Est-il arrivé que votre conjoint utilise la force physique envers vous pour résoudre un problème? »).

Enfin, les questions socio-économiques ont été évaluées par diverses questions développées pour les besoins de l'enquête (ex. : âge de l'enfant et âge de la mère, statut d'emploi de la mère au moment de l'enquête, nombre d'enfants dans la famille, perception du niveau de pauvreté).

Analyses

Des analyses de corrélations ont d'abord été réalisées afin de documenter les liens entre les facteurs individuels, familiaux et sociaux avec la déclaration de violence physique envers l'enfant chez les mères victimes dans l'enfance. Une analyse de régression linéaire multiple a ensuite été effectuée afin de déterminer lesquels parmi les facteurs préalablement corrélés demeurent associés à la transmission intergénérationnelle de la violence physique lorsque l'on contrôle pour l'ensemble des facteurs.

RÉSULTATS

Analyses de corrélation

Des analyses de corrélation ont d'abord permis de vérifier l'association entre les variables indépendantes et la variable dépendante (voir tableau 1) ainsi qu'entre les variables indépendantes (tableau 2). Une faible association négative, quoique significative, a été décelée entre la variable dépendante et l'âge de l'enfant. Plus l'enfant est jeune, plus les mères victimes dans l'enfance déclarent de la violence physique à son endroit. Les attitudes parentales favorables à la violence, la présence de violence conjugale et le faible soutien social sont aussi tous trois liés à la violence physique envers les enfants. En d'autres mots, plus les mères sont favorables à la discipline violente, il y a de la violence au sein du couple et la mère ne se sent pas soutenue, plus les risques sont accrus de déclarer de la violence physique envers l'enfant. Les résultats montrent aussi que les mères déclarent davantage de violence physique avec leur enfant si elles vivent du stress, si elles perçoivent la violence qu'elles ont subie dans l'enfance comme étant méritée et si elles se perçoivent pauvres ou très pauvres.

En ce qui concerne la corrélation entre les variables indépendantes, le tableau 2 montre que plusieurs sont significativement corrélées mais que cette corrélation n'est pas excessive, ce qui n'entraîne aucun problème de multicolinéarité (Tabachnick et Fidell, 2001) et justifie l'entrée simultanée des variables dans le modèle de régression linéaire.

Canadian Journal of Community Mental Health Downloaded from www.cjcmh.com by 18.227.111.58 on 05/19/24

Tableau 2

Matrice de corrélation entre les variables indépendantes

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1. Âge enfant	1										
2. Sexe enfant	-0,03	1									
3. Niveau de scolarité	-0,11*	0,02	1								
4. Attitudes parentales	0,01	0,01	0,17**	1							
5. Légitimité perçue	-0,01	-0,01	-0,05	0,33**	1						
6. Stress parental	0,05	0,02	-0,06	0,14**	0,07	1					
7. Statut d'emploi	-0,08	-0,04	-0,24**	0,13**	0,01	0,02	1				
8. Nombre de personnes dans le ménage	0,11*	-0,06	-0,08	0,11*	0,01	0,05	0,11*	1			
9. Perception de la situation financière	-0,04	-0,03	-0,18**	0,03	0,04	0,12**	0,15**	0,07	1		
10. Violence conjugale	0,01	-0,02	-0,08	0,01	-0,01	0,13**	0,03	-0,07	0,18**	1	
11. Soutien social	0,04	-0,05	-0,17**	0,07	0,02	0,21**	0,15**	0,10*	0,23**	0,18**	1

*$p \leq 0{,}05$, **$p \leq 0{,}001$.

Canadian Journal of Community Mental Health Downloaded from www.cjcmh.com by 18.227.111.58 on 05/19/24

Analyse de régression linéaire multiple

Une analyse de régression linéaire multiple a été réalisée pour répondre à l'objectif principal de cette étude (tableau 3). Les sept variables indépendantes qui se sont avérées significatives avec la variable dépendante (voir tableau 1) ont été entrées simultanément (méthode : *enter*) selon la méthode proposée par Tabachnick et Fidell (2001). Le modèle a retenu cinq variables qui expliquent 25,1 % de la variance de la présence de la violence physique envers l'enfant ($R^2 = 0{,}251$; $p < 0{,}001$). De ces variables, on retrouve le jeune âge de l'enfant, la présence de stress parental, les attitudes parentales favorables à la violence, la légitimité de la violence subie dans l'enfance et la présence de violence conjugale. En somme, l'hypothèse à l'effet que les variables liées au cycle de violence soient présentes chez les mères victimes qui déclarent de la violence envers l'enfant est en partie confirmée bien que la perception de la situation financière et du soutien social ne soient pas présentes dans le modèle final. Deux autres variables associées à la violence physique font partie du modèle final (âge de l'enfant et tempérament perçu difficile/stress parental), les autres n'étant pas statistiquement significatives.

Tableau 3
Résultats de l'analyse de régression multiple sur la prédiction du recours à la violence physique dans l'éducation des enfants

Variables indépendantes	*B* (IC)	*SEB*	β
Âge de l'enfant	-0,008 (0,005 – 0,011) **	0,001	-0,219
Attitudes parentales	0,091 (0,063 – 0,119) **	0,014	0,281
Légitimité perçue	0,023 (0,001 – 0,045) *	0,011	0,090
Stress parental	0,062 (0,039 – 0,085) **	0,012	0,227
Perception du revenu	0,032 (-0,024 – 0,087)	0,028	0,048
Violence conjugale	0,057 (0,024 – 0,090) **	0,017	0,143
Soutien social	0,007 (-0,023 – 0,037)	0,015	0,020

Note. Les valeurs de l'intervalle de confiance fixées à 95 % sont présentées entre parenthèses.
R^2 ajusté = 0,251 ($N = 444$, $*p \leq 0{,}05$, $**p \leq 0{,}001$).

DISCUSSION

Cette étude a été réalisée auprès d'un échantillon représentatif d'enfants vivant au moins la moitié du temps avec une figure maternelle qui déclare avoir vécue de la violence physique sévère dans son enfance. Les résultats de l'analyse de régression linéaire multiple ont montré que certains facteurs permettent de prédire la présence de violence physique envers l'enfant lorsque la mère en a été victime dans sa propre enfance, soit : les attitudes favorables à la violence, la légitimité perçue de la violence dans l'enfance, le

Canadian Journal of Community Mental Health Downloaded from www.cjcmh.com by 18.227.111.58 on 05/19/24

jeune âge de l'enfant, le stress parental lié au tempérament de l'enfant et la présence de violence conjugale. Ces résultats sont importants puisqu'ils rendent compte de la présence de risques associés à la transmission intergénérationnelle de la violence physique dans l'éducation des enfants. Bien que la mère ne soit pas nécessairement l'auteure des agressions qu'elle rapporte envers l'enfant, la présence de violence physique dans sa vie témoigne d'un climat de violence dans la famille qui se perpétue de génération en génération. Ce constat est d'ailleurs renforcé par la présence de violence conjugale qui fait partie des facteurs du modèle de prédiction finale. La violence ne semble donc pas uniquement le lot de la relation parent-enfant mais également celui de la relation conjugale.

Rôle des cognitions dans la transmission de la violence

Dans une perspective de prévention de la transmission de la violence, la présente étude permet de faire certains constats forts utiles. En premier lieu, elle rend compte du rôle des attitudes dans le cycle de violence physique. De fait, les résultats concordent avec de nombreuses études ayant porté sur le lien entre les attitudes et attributions parentales favorables à la violence envers l'enfant et les conduites parentales à caractère violent. Non seulement ces cognitions permettent-elles d'expliquer une partie importante de la variance du recours à la violence physique dans l'éducation des enfants dans plusieurs études (Clément et Bouchard, 2005 ; Rodriguez, 2010 ; Stith *et al.*, 2009), mais elles caractérisent également les mères elles-mêmes victimes dans l'enfance (Bower-Russa, 2005 ; Clément et Chamberland, 2008).

En outre, de nombreuses recherches ont montré que les mères victimes de violence dans l'enfance qui déclarent de la violence envers leur propre enfant sont plus enclines à adopter des attitudes favorables à ce genre de méthode disciplinaire que les mères qui n'en déclarent pas (Bert, Guner et Lanzi, 2009 ; Clément et Bouchard, 2003). Aussi, à l'instar de plusieurs auteurs (Bower-Russa, 2005 ; Caliso et Milner, 1992), la présente étude montre que le rejet des attitudes en faveur de la violence caractérise les parents qui mettent un terme au cycle de violence. D'ailleurs, une étude récente réalisée par Clément et Boileau (2010) a trouvé que les adultes victimes de violence dans l'enfance qui entretiennent de moins bonnes relations avec leurs parents ont des attitudes moins favorables à la violence que ceux qui entretiennent de bonnes relations, soutenant l'hypothèse à l'effet que les victimes de violence parentale qui adoptent des attitudes non violentes à l'âge adulte rejettent celles prônées par leurs propres parents.

De la même manière que le rejet des attitudes et attributions pro-violentes expliquent en partie le bris du cycle de violence, la légitimité perçue de la violence vécue dans l'enfance joue également un rôle important. En effet, les mères victimes qui croient avoir mérité la violence physique sévère de la part de leurs parents sont celles qui déclarent davantage de violence physique envers l'enfant dans la famille. Ce résultat rejoint l'étude de Rodriguez et Price (2004), qui ont montré que les deux meilleurs prédicteurs du potentiel de recours à la violence physique dans l'éducation des enfants concernent le fait d'avoir vécu de la violence (physique et psychologique) dans l'enfance et celui de croire que celle-ci est méritée (i.e., s'attribuer le blâme de cette violence). D'autres chercheurs ont également trouvé des résultats semblables (Bower et Knutson, 1996 ; Jamal, Dufour, Clément et Chamberland, 2011 ; Kelder *et al.*, 1991).

Tout comme les études de Rodriguez (2010) et Rodriguez et Price (2004), les résultats apportent un appui supplémentaire aux rôles des schémas internes (i.e., se croire responsable de la violence vécue ou ne pas se percevoir comme victimes de violence), des attributions (i.e., croire qu'il est acceptable de frapper

Canadian Journal of Community Mental Health Downloaded from www.cjcmh.com by 18.227.111.58 on 05/19/24

un enfant lorsque celui est violent) et des attitudes favorables à la violence (i.e., croire que la fessée est une méthode efficace pour éduquer un enfant) et soutiennent la nécessité d'intervenir en vue de modifier les cognitions parentales. De telles interventions pourraient notamment s'inspirer du modèle développé par Milner (2003) sur le traitement de l'information sociale chez les parents abusifs. Selon ce modèle, maintes fois validé théoriquement (Crouch et Milner, 2008 ; Rodriguez, 2010 ; Rodriguez et Price, 2004), les parents abusifs ou à risque de l'être ont des schémas internes biaisés et des cognitions erronées lorsqu'il s'agit d'évaluer les transgressions de l'enfant (ex. : perceptions erronées et attention sélective, attributions d'hostilité, abstraction des facteurs environnementaux). Ces cognitions agiront de manière séquentielle et auront pour finalité d'amener les parents à recourir à des conduites de violence physique envers l'enfant. Une adaptation de ce modèle pour l'intervention a d'ailleurs récemment donné lieu à des résultats encourageants (Crouch et Milner, 2008).

Rôle des facteurs contextuels dans la transmission de la violence

Les résultats de cette étude concordent également avec ceux d'études antérieures en ce qui concerne l'impact du stress sur les risques de violence (Crouch et Behl, 2001 ; Rodriguez, 2010). D'une part, ils appuient ceux d'études ayant montré que les enfants plus jeunes, et souvent plus exigeants, sont plus à risque de vivre de la violence physique (Clément et Bouchard, 2005 ; Straus *et al.*, 1998). D'autre part, ils rejoignent ceux d'études ayant montré que les mères qui rapportent un niveau élevé de stress lié au tempérament de l'enfant sont plus à risque de déclarer de la violence dans l'éducation des enfants (Lacharité *et al.*, 1999 ; Moreau *et al.*, 2001). Ensemble, ces deux facteurs—âge de l'enfant et stress lié à son tempérament—témoignent de la présence de stress lié aux caractéristiques de l'enfant qui semble augmenter les probabilités de déclarer de la violence physique envers l'enfant lorsque les mères ont elles-mêmes été victimes dans leur enfance. Toutefois, selon Crouch et Behl (2001), le stress n'agirait pas indépendamment des attitudes parentales. Ce facteur modèrerait plutôt la relation entre les attitudes et les risques d'abus physique en agissant uniquement sur les parents qui adoptent des attitudes favorables à la violence, mais non sur les parents qui n'adoptent pas de telles attitudes.

Par ailleurs, dans l'étude de Rodriguez (2010), le stress agirait sur le risque d'abus physique envers l'enfant et ce, indépendamment des cognitions parentales. Dans cette étude, les chercheurs ont trouvé que les capacités parentales à gérer le stress modèrent la relation entre le stress et le risque d'abus, les parents ayant des stratégies d'évitement face au stress étant plus à risque d'abus physique (Rodriguez, 2010). Cette dernière variable n'a pas été mesurée dans la présente étude et mériterait de l'être dans de futures recherches afin de vérifier la contribution unique ou combinée du stress lorsque l'on tient compte des stratégies d'adaptation. Dans ce cas, on pourrait émettre l'hypothèse que ce n'est pas tant le stress qui importe dans les risques de violence mais plutôt la manière d'y réagir chez les parents victimes de violence dans l'enfance. Ces parents, on le sait, présentent parfois un type de personnalité hostile ou agressive (Rodriguez, 2010 ; Stith *et al.*, 2009), ce qui les rend plus irritables aux situations potentielles de stress.

Le résultat quant à la présence de violence conjugale dans les familles où sévit la violence physique fait écho à celui de nombreuses recherches antérieures (Dixon *et al.*, 2009). Plusieurs hypothèses pourraient expliquer la présence de violence conjugale au sein des familles violentes. D'abord, comme nous l'avons soulevé plus tôt, la présence de violence conjugale (commise ou agie) dans le ménage témoigne d'un climat

Canadian Journal of Community Mental Health Downloaded from www.cjcmh.com by 18.227.111.58 on 05/19/24

de violence dans la famille transmis de génération en génération, violence qui se manifeste à la fois dans la relation parent-enfant et dans la relation parent-parent. Plusieurs études montrent d'ailleurs que l'exposition à la violence conjugale dans l'enfance augmente les risques de violence conjugale à l'adulte (Ehrensaft *et al.*, 2003 ; Murrell, Christoff et Henning, 2007). Bien que la présente étude n'ait pas permis de le documenter, il est possible que ce phénomène se soit présenté ici. D'ailleurs, les analyses d'une enquête similaire réalisée en 1999 avaient montré que l'exposition à la violence conjugale dans l'enfance est la forme de violence la plus fortement associée à la violence dans l'éducation des enfants, qu'elle soit physique ou psychologique (Clément et Bouchard, 2003). En second lieu, il est possible que la violence conjugale, qu'elle soit commise ou agie, agisse comme source de stress additionnel, mettant à l'épreuve les habiletés d'adaptation chez les parents victimes de violence dans l'enfance. Le modèle de l'effet de débordement de cette violence conjugale sur la relation parent-enfant pourrait être invoqué pour expliquer la présence de violence conjugale dans les familles qui reproduisent des comportements de violence vécus par un parent dans l'enfance (Straus, 2001).

Enfin, rappelons que dans cette étude, seuls les enfants issus de familles biparentales ou recomposés ont été considérés, de sorte que les résultats ne s'appliquent pas aux situations des familles monoparentales. Aussi, il est possible que l'absence des familles monoparentales de l'échantillon ait occulté le rôle des variables telles que la perception de la situation financière et le niveau d'éducation. La présente étude ne permet pas de rendre compte de la réalité de ces familles.

CONCLUSION

Pistes d'intervention

Outre l'importance d'une intervention axée sur les cognitions parentales (attitudes et perception de sa propre victimisation dans l'enfance), les résultats de cette étude appuient également l'importance de tenir compte du climat familial caractérisé ici par un stress élevé lié au tempérament de l'enfant et à la présence de violence conjugale. L'intervention auprès des familles où sévit la violence physique envers l'enfant devrait intégrer l'évaluation de la présence de violence conjugale et comporter des modalités d'intervention à cet égard. Des références à des programmes pour les parents d'enfants ayant des difficultés diverses (ex. : trouble de comportements, hyperactivité) devraient être envisagées (ex. : Ces années incroyables, Triple-P). Certains de ces programmes ont démontré leur efficacité et sont de plus en plus accessibles au Québec et ailleurs au Canada. En outre, bien que la présente étude ait trouvé que les facteurs d'ordre socio-économique ne permettent pas d'expliquer la transmission intergénérationnelle de la violence du point de vue des mères, il ne faut pas oublier que ces derniers ont un rôle à jouer dans l'occurrence de la violence familiale. Une intervention globale nécessite qu'on en tienne compte, par exemple par la mise en place de mécanisme d'aide socioprofessionnelle aux parents, par l'intervention de réseautage ou par l'implantation de politiques sociales favorables à la conciliation travail-famille.

Portées et limites de l'étude

La présente étude comporte plusieurs limites dont il faut tenir compte. Tout d'abord, les mères interrogées sur la violence envers l'enfant devaient rapporter les conduites de l'ensemble des adultes du ménage. La mère ne doit en aucun cas être perçue comme l'agresseuse des situations déclarées. Ceci dit, il n'en demeure

Canadian Journal of Community Mental Health Downloaded from www.cjcmh.com by 18.227.111.58 on 05/19/24

pas moins que l'enfant vit de la violence et qu'il existe au sein de la famille un climat tel que la mère, même si elle n'en est pas l'auteure, peut le percevoir. Il importe aussi de rappeler que la présente étude ne visait pas à documenter le rôle de la violence dans l'enfance dans la déclaration de la violence actuelle envers l'enfant, cela ayant été maintes fois étudié par le biais de recherches prospectives et rétrospectives (Clément et Bouchard, 2003). Plutôt, la présente étude visait à documenter les facteurs explicatifs de la reproduction du cycle de violence. En outre, la présente étude ne permet pas de savoir si les cinq variables du modèle de prédiction sont exclusivement liés à la transmission ; plusieurs d'entre elles pourraient expliquer la présence de violence envers un enfant peu importe la présence de violence infantile chez les parents.

D'autres limites méthodologiques sont présentes. Par exemple, les mesures de la violence vécue dans l'enfance et de sa légitimité perçue comporte chacune une seule question, de sorte qu'il est impossible d'en évaluer les qualités psychométriques. Il est en outre possible que ces mesures sous-estiment la violence réelle vécue par les répondantes dans leur enfance. La mesure de la violence actuelle concerne uniquement la violence physique alors que l'on connait les taux élevés de cooccurrence des autres formes violence à l'endroit des enfants (Clément et Bouchard, 2003 ; Tourigny, Hébert, Joly, Cyr et Baril, 2008). Par ailleurs, cette étude n'a pas permis de documenter de nombreux autres facteurs associés à la transmission intergénérationnelle de la violence, et plus particulièrement, les facteurs historiques comme la relation d'attachement avec un adulte dans l'enfance, ainsi que la fréquence de la violence vécue. D'autres facteurs documentés dans la littérature pour leur rôle médiateur comme les habiletés de gestion du stress (Rodriguez, 2010), de même que les symptômes de dissociation (Narang et Contreras, 2000), mériteraient aussi d'être documentés dans une recherche future. En somme, voilà autant de précautions dont il faut tenir compte dans l'interprétation des résultats.

D'autre part, cette étude est particulièrement intéressante puisqu'il s'agit d'une première du genre réalisée au Québec auprès d'un échantillon représentatif d'enfants. Les résultats obtenus aident à mieux comprendre les possibles mécanismes en cause dans la reproduction du cycle de violence. Ils permettent également d'identifier des pistes d'intervention visant à prévenir la transmission intergénérationnelle de la violence physique.

ABSTRACT

To date, research has documented several risk factors associated with physical violence against children; the intergenerational transmission of violence is certainly one of the most often studied. However, few studies have documented this phenomenon in the general population. The objective of this study is to assess risk factors associated with the use of physical violence in a representative sample of children living at least half time with a mother figure. In order to overcome existing shortcomings in the literature, this study focuses on individual, family, and social risk factors in the reproduction of physical violence as reported by mothers who themselves have experienced severe violence in childhood. Results of multiple regression analysis showed that the young age of the child, maternal attitudes favorable to violence, parental stress, perceived legitimacy of the violence experienced in childhood, and domestic violence can explain a significant proportion of the variance in the presence of physical violence towards the child. These results are discussed in terms of targeted interventions.

Keywords: family violence, intergenerational transmission, physical violence

Canadian Journal of Community Mental Health Downloaded from www.cjcmh.com by 18.227.111.58 on 05/19/24

RÉFÉRENCES

Barnett, O., Miller-Perrin, C.L. et Perrin, R.D. (2005). *Family violence across the lifespan* (2e éd.). Thousand Oaks, CA : Sage Publications.

Bert, S.C., Guner, B.M. et Lanzi, R.G. (2009). The influence of maternal history of abuse on parenting knowledge and behavior. *Family Relations, 58*, 176-187.

Black, D.A., Heyman, R. et Smith Slep, A. (2001). Risk factors for child physical abuse. *Aggression and Violent Behavior, 6*, 121-188.

Bouchard, C., Tessier, R., Fraser, A. et Laganière, J. (1996). La violence familiale envers les enfants : validité de mesure et prévalence dans un quartier populaire urbain. Dans R. Tessier, G.M. Tarabulsky et L.S. Éthier (dir.), *Dimensions de la maltraitance* (pp. 43-61). Sainte-Foy, QC : Presses de l'Université du Québec.

Bower, M.E. et Knutson, J.F. (1996). Attitudes toward physical discipline as a function of disciplinary history and self-labeling as physically abused. *Child Abuse & Neglect, 20*(8), 689-699.

Bower-Russa, M. (2005). Attitudes mediate the association between childhood disciplinary history and disciplinary responses. *Child Maltreatment, 10*(3), 272-282.

Buntain-Ricklefs, J.J., Kemper, K.J., Bell, M. et Babonis, T. (1994). Punishments: What predicts adult approval. *Child Abuse & Neglect, 18*(11), 945-955.

Caliso, J.A. et Milner, J.S. (1992). Childhood history of abuse and child abuse screening. *Child Abuse & Neglect, 16*(5), 647-659.

Clément, M.-È. et Boileau, E. (2010). Violence dans l'enfance, qualité des relations avec les parents et attitudes éducatives à l'égard de la violence. *Intervention, 132*, 104-113.

Clément, M.-È. et Bouchard, C. (2003). Liens intergénérationnels des conduites parentales à caractère violent : recension et résultats empiriques. *Revue de psychoéducation, 32*(1), 49-77.

Clément, M.-È. et Bouchard, C. (2005). Predicting the use of single versus multiple types of violence towards children in a representative sample of Quebec families. *Child Abuse & Neglect, 29*(10), 1121-1139.

Clément, M.-È. et Chamberland, C. (2008). The role of parental stress, mother's childhood abuse and perceived consequences of violence in predicting attitudes and attribution in favor of corporal punishment. *Journal of Child and Family Studies, 18*(2), 163-171.

Clément, M.-È., Chamberland, C., Côté, L., Dubeau, D. et Beauvais, B. (2005). *La violence dans la vie des enfants du Québec, 2004*. Montreal : Institut de la Statistique du Québec.

Clément, M.-È. et Dufour, S. (2009). *La violence à l'égard des enfants en milieu familial*. Anjou, QC : Éditions CEC.

Crouch, J.L. et Behl, L.E. (2001). Relationships among parental beliefs in corporal punishment, reported stress, and physical child abuse potential. *Child Abuse & Neglect, 25*(3), 413-419.

Crouch, J.L. et Milner, J.S. (2008). *Social information processing and child physical abuse: Theory, research and practices*. DeKalb, IL : Northem Illinois University, Department of Psychology, Center for the Study of Family Violence and Sexual Assault.

Dixon, L., Browne, K. et Hamilton-Giachritsis, C. (2005). Risk factors of parents abused as children: A mediational analysis of the intergenerational continuity of child maltreatment (part 1). *Journal of Child Psychology and Psychiatry, 46*(1), 47-57.

Dixon, L., Browne, K. et Hamilton-Giachritsis, C. (2009). Patterns of risk and protective factors in the intergenerational cycle of maltreatment. *Journal of Family Violence, 24*, 111-122.

Duhamel, M. et Fortin, A. (2004). Justification de la violence envers l'enfant chez des mères victimes de violence conjugale. *Revue canadienne de santé mentale communautaire, 23*(1), 47-63.

Egeland, B., Bosquet, M. et Chung, A.L. (2002). Continuities and discontinuities in the intergenerational transmission of child maltreatment: Implications for breaking the cycle of abuse. Dans K.D. Browne, H. Hanks, P. Stratton et C.E. Hamilton (dir.), *Early prediction and prevention of child abuse: A handbook* (pp. 217-232). Chichester, Angleterre : Wiley.

Ehrensaft, M.K., Cohen, P., Brown, J., Smailes, E., Chen, H. et Johnson, J.G. (2003). Intergenerational transmission of partner violence: A 20-year prospective study. *Journal of Consulting and Clinical Psychology, 71*(4), 741-753.

Gagné, M.-H., Tourigny, M., Joly, J. et Pouliot-Lapointe, J. (2007). Predictors of adult attitudes toward corporal punishment of children. *Journal of Interpersonal Violence, 22*(10), 1285-1304.

Canadian Journal of Community Mental Health Downloaded from www.cjcmh.com by 18.227.111.58 on 05/19/24

Giles-Sims, J., Straus, M.A. et Sugarman, D.B. (1995). Child, maternal, and family characteristics associated with spanking. *Family Relations, 44*, 170-176.

Haapasalo, J. et Aaltonen, T. (1999). Mothers' abusive childhood predicts child abuse. *Child Abuse Review, 8*(4), 231-250.

Hartley, C.C. (2002). The co-occurrence of child maltreatment and domestic violence: Examining both neglect and child physical abuse. *Child Maltreatment, 7*(4), 349-358.

Hemenway, D., Solnick, S. et Carter, J. (1994). Child rearing violence. *Child Abuse & Neglect, 18*(12), 1011-1020.

Jamal, F., Dufour, S., Clément, M.-È. et Chamberland, C. (2011). Lien entre légitimité perçue de la violence subie dans l'enfance et comportements violents à l'égard des enfants selon les pères québécois. *Revue de psychoéducation, 40*(2), 175-190.

Kaufman, J. et Zigler, E.R. (1987). Do abused children become abusive parents? *American Journal of Orthopsychiatry, 57,* 186-192.

Kaufman, J. et Zigler, E.R. (1989). The intergenerational transmission of child abuse. Dans D. Cicchetti et V. Carlson (dir.), *Child maltreatment: Theory and research on the causes and consequences of child abuse and neglect* (pp. 129-150). Cambridge, Angleterre : Cambridge University Press.

Kelder, L.R., McNamara, R.J., Carlson, B. et Lynn, S.J. (1991). Perceptions of physical punishment: The relation to childhood and adolescent experiences. *Journal of Interpersonal Violence, 6*, 432-445.

Lacharité, C., Éthier, L.S. et Couture, G. (1999). Sensibilité et spécificité de l'indice de stress parental face à des situations de mauvais traitements. *Revue canadienne des sciences du comportement*, *31*(4), 217-220.

Lawrence, E., Heyman, R.E. et O'Leary, D.K. (1995). Correspondence between telephone and written assessments of physical violence in marriage. *Behavior Therapy*, *26*, 381–392.

Merrill, L.L., Herving, L.K. et Milner, J.S. (1996). Childhood parenting experience, intimate partner conflict resolution, and adult risk for child physical abuse. *Child Abuse & Neglect, 20*(11), 1049-1065.

Milner, J.S. (2003). Social information processing in high-risk and physically abusive parents. *Child Abuse & Neglect, 27*, 7-20.

Moreau, J., Chamberland, C., Oxman-Martinez, J., Roy, C., Léveillé, S., Laporte, L. et Tabakian, N. (2001). *Transmission intergénérationnelle de la maltraitance : étude des liens entre les facteurs de protection et les facteurs de risque auprès d'une population de mères en difficulté.* Montréal, QC : Institut de recherche sur le développement social des jeunes.

Murphy-Cowen, T. et Stringer , M. (1999). Physical punishment and the parenting cycle: A survey of Northern Irish parents. *Journal of Community and Applied Social Psychology, 9*(1), 61-71.

Murrell, A.R., Christoff, K.A. et Henning, K.R. (2007). Characteristics of domestic violence offenders: Associations with childhood exposure to violence. *Journal of Family Violence, 22*(7), 523-532.

Narang, D.S. et Contreras, J.M. (2000). Dissociation as a mediator between child abuse history and adult abuse potential. *Child Abuse & Neglect, 24*(5), 653-665.

Newton, A.W. et Vandeven, A.M. (2010). Child abuse and neglect: A worldwide concern. *Current Opinion in Pediatrics, 22*(2), 226-233.

Organisation mondiale de la santé. (2002). *Rapport mondial sur la violence et la santé.* Genève, Suisse : Auteur.

Rodriguez, C.M. (2010). Personal contextual characteristics and cognitions: Predicting child abuse potential and disciplinary style. *Journal of Interpersonal Violence, 25*(2), 315-335.

Rodriguez, C.M. et Price, B.L. (2004). Attributions and discipline history as predictors of child abuse potential and future discipline practices. *Child Abuse & Neglect, 28*(8), 845-861.

Rodriguez, C.M. et Sutherland, D. (1999). Predictors of parents' physical disciplinary practices. *Child Abuse & Neglect, 23*(7), 651-657.

Stith, S.M., Liu, T., Davies, L.C., Boykin, E.L., Alder, M.C., Harris, J.M., . . . Dees, J.E.M.E.G. (2009). Risk factors in child maltreatment: A meta-analytic review of the literature. *Aggression and Violent Behavior, 14*, 13-29.

Straus, M.A. (2001). *Beating the devil out of them: Corporal punishment in American families and its effects on children*. New Brunswick, NJ : Transaction.

Straus, M.A., Hamby, S.L., Finkelhor, D., Moore, D.W. et Runyan, D. (1998). Identification of child maltreatment with the Parent-Child Conflict Tactics Scales: Development and psychometric data for a national sample of American parents. *Child Abuse & Neglect, 22*, 249-270.

Straus, M.A. et Stewart, J.H. (1999). Corporal punishment by American parents: National data on prevalence, chronicity, severity, and duration, in relation to child and family characteristics. *Clinical Child and Family Psychology, 2*(2), 55-70.

Tabachnick, B.G. et Fidell, L.S. (2001). *Using multivariate statistics*. Boston, MA : Allyn & Bacon.

Tourigny, M., Hébert, M., Joly, J., Cyr, M. et Baril, K. (2008). Prevalence and co-occurrence of violence against children in the Quebec population. *Australian and New Zealand Journal of Public Health, 32*(4), 331-335.

Trickett, P.K. et Sussman, E.J. (1989). Perceived similarities and disagreements about childrearing practices in abusive and nonabusive families: Intergenerational and concurrent family processes. Dans D. Cicchetti et V. Carlson (dir.), *Child maltreatment: Theory and research on the causes and consequences of child abuse and neglect* (pp. 280-331). Cambridge, Angleterre : Cambridge University Press.

Canadian Journal of Community Mental Health Downloaded from www.cjcmh.com by 18.227.111.58 on 05/19/24